



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 11 février 2019

Sessione di l'11 di ferraghju di u 2019

Rapport N° 2019-1

Raportu N° 2019-1

Rapport du Président de la Chambre des Territoires Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii

Objet : Désignation du représentant de la Chambre des Territoires au comité de pilotage du Pacte pour la jeunesse

Oggetu : Disignazione di u riprisintante di a Camera di i Territorii à u cumitatu di pilutera di u Pattu pè a ghjuventù

La Collectivité de Corse s'est engagée dans la mise en œuvre d'un projet ambitieux et innovant, « u Pattu pè a ghjuventù », dont la feuille de route a été adoptée à l'unanimité par délibération n° 18/113 de l'Assemblée de Corse le 27 avril 2018 (ci-jointe en annexe du présent rapport).

L'objectif est de mettre en œuvre le plan d'action pour une politique publique de la jeunesse, pour la jeunesse et par la jeunesse de Corse. Le Pattu pè a Ghjuventù doit se co-construire avec tous les acteurs concernés par la politique jeunesse en faveur des 11-30 ans.

Le Comité de pilotage (COFIL), instance décisionnelle du projet, a été installé le 14 janvier dernier.

Il est co-présidé par le Président du Conseil exécutif et la Conseillère exécutive en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de l'innovation sociale et du handicap.

Le COFIL a valeur décisionnelle. Il aura pour tâches de :

- Diriger le projet, assurer les choix stratégiques, s'assurer de la cohérence d'ensemble et prendre les décisions qui s'imposeront,
- Définir les orientations globales et déterminer les actions prioritaires,
- S'assurer de la mise en œuvre opérationnelle du projet,
- Fixer un calendrier de travail, faire respecter et valider les étapes, dans les délais impartis,
- Décider des ressources à mobiliser,
- Assurer le rayonnement du projet.



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Ce COPIL devra notamment se réunir pour valider les étapes suivantes du projet :

- Première réunion : cadrage du projet, validation de la méthode de diagnostic,
- Deuxième réunion : présentation, validation du diagnostic et préparation des Assises de la jeunesse,
- Troisième réunion : ajustement et suivi de la mise en œuvre du Pattu pè a Ghjuventù.

L'objet du présent rapport est de désigner un membre de la Chambre des Territoires pour siéger au comité de pilotage. Par procédure écrite en date du 29 janvier (jointe en annexe), vous avez été sollicités pour présenter votre candidature.

Par conséquent, il convient de procéder aujourd'hui au vote.

Le membre ainsi élu, pourra participer aux choix stratégiques afin :

- D'apporter des réponses aux jeunes en fonction des besoins identifiés et priorités sur les territoires où les difficultés se cumulent (mobilité / accès aux loisirs et aux formations, ...),
- De participer à la territorialisation de l'information jeunesse (animation et coordination du réseau IJ qui est réactivée cette année),
- De participer à redéfinir en pilotage CDC les Contrats Educatifs Locaux pour 2020, et plus globalement, participer à la construction du plan d'action de la politique jeunesse.

Je vous propose que Mme Lauda Guidicelli, Conseillère exécutive en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de l'innovation sociale et du handicap, vous présente de manière plus précise, les grandes orientations de cette politique.

Vi pregu di deliberà ne.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.